

## COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JUIN 2020

---

*Le lundi quinze juin deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil municipal, convoqué le neuf juin deux mille vingt, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick JARRY, Maire.*

**Etaients présents** : M. JARRY, Maire

Mme BOUDJEMAÏ, M. ABDELOUAHED, Mme COURTAUX, M. TAYEB, Mme PENTURE, M. BELLIER, Mme NGIMBOUS BATJÔM M. DIABY, Mme GENTHON, M. GAUCHÉ-CAZALIS, Mme KASMI, M. SELMET, Mme COR, M. MARTIN, Mme ALI, M. ADAM, Mme REZZAG BARA, M. SOLAS, Mme KASHEMA, M. SAGE, Maires Adjoints.

Mme CORTES, M. JATHIERES, Mme LACOT, Mme FAKED, M. HMANI, Mme METEYER, M. NONGA, M. PINTO MARTINS, M. DEBORD, Mme MOUNIER, M. ALLAL, Mme MAGNON, M. DENOIS, Mme SAÏDJ, M. AZZOUZ, Mme KACHOUR, Mme LAMORA, M. GAUTHIEROT, M. HINGANT, Mme CHAMPENOIS, M. DESMOULINS, Mme MAUFRAIS, Mme POUILLARD-BOUSSISSI, M. RIBAUT, M. DROUCHE, Mme TRAN, Mme BEDIN, M. GUILLEMAUD, M. BOUGHEZALA, Mme FEAUGAS, M. OUBUIH, conseillers municipaux.

**Excusés** : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

Mme COULTER à M. MARTIN

### LE CONSEIL

DESIGNE Mme LAMORA comme secrétaire de séance

APPROUVE le compte-rendu analytique des délibérations adoptées par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 mai 2020

*A l'unanimité des votes exprimés,*

Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en application de la délégation d'attribution, pendant la période du 18 mai au 5 juin 2020

---

### 9. **Vœu présenté par la majorité municipale de Nanterre sur la lutte contre le racisme et pour une police républicaine, respectueuse du droit et de sa déontologie**

---

DEMANDE AU GOUVERNEMENT :

DE PRENDRE des mesures de grande ampleur pour éradiquer toute forme de racisme au sein de la police nationale et de la gendarmerie

DE PROMOUVOIR une police républicaine respectueuse de sa déontologie ce qui passe nécessairement par un changement de doctrine d'intervention, et des efforts considérables en matière de recrutement et de formation

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,*

**Désignation des membres du Conseil municipal qui représenteront la Commune de Nanterre au sein de divers organismes**

**10.1 Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité (SIGEIF)**

---

DESIGNE Mme Clémence LACOT comme titulaire et M. Imed AZZOUZ comme suppléant

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

**10.2 Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)**

---

DESIGNE M. Gilles GAUCHÉ-CAZALIS comme titulaire et Mme Nadège MAGNON comme suppléante

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

**10.3 Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)**

---

DESIGNE M. Hassan HMANI comme titulaire et Mme Nadine ALI comme suppléante

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

**10.4 GENERIA – ex Syndicat Mixte Ouvert de Chauffage et de Refroidissement Urbain**

---

DESIGNE Mme Servane COURTAUX, Mme Patricia PENTURE et Mme Samia KASMI

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

**10.5 Comité Syndical du Syndicat mixte « Autolib et Vélib' Métropole »**

---

DESIGNE Mme Alexandrine MOUNIER comme titulaire et M. Gilles GAUCHÉ-CAZALIS comme suppléant

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

**10.6 Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) - Conseil d'administration**

---

DESIGNE M. Didier DEBORD

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

**10.7 Commission de concession de service public**

---

DESIGNE Mme Thérèse NGIMBOUS BATJÔM, Mme Patricia PENTURE, M. Imed AZZOUZ, Mme Lise CORTES et Mme Camille BEDIN comme titulaires et M. Didier DEBORD, Mme Valerie METEYER, Mme Rachel Feza KASHEMA, M. Julien SAGE et Alexandre GUILLEMAUD comme suppléants

DESIGNE M. Gilles GAUCHÉ-CAZALIS pour représenter le Maire

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,*

### **10.8 Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)**

---

DESIGNE Mme Nadège MAGNON, Mme Samia SAIDJ, Mme Lise CORTES, M. Hakim ALLAL, M. Eric DROUCHE et Mme Barbara FEAUGAS

DESIGNE Mme Zahra BOUDJEMAÏ pour représenter le Maire

Les associations locales représentées sont : UFC Que Choisir ; Commerçants des Marchés de Nanterre ; Naturellement Nanterre ; CNL Conseil Local ; CGL 92 et La CLES

*A l'unanimité,*

### **10.9 Etablissement public Paris La Défense - Conseil d'administration**

---

DESIGNE M. Patrick JARRY comme titulaire et M. Julien SAGE comme suppléant

*Par 43 voix, le groupe « Nous sommes Nanterre » votant contre et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

### **10.10 Société du Grand Paris - Commission d'indemnisation amiable**

---

DESIGNE M. Rachid TAYEB comme titulaire et M. Gilles GAUCHÉ-CAZALIS comme suppléant

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

### **10.11 Office public de l'habitat de Nanterre - Conseil d'administration**

---

DESIGNE les représentants qui sont proposés à l'établissement public territorial dont :

6 représentants choisis parmi les conseillers municipaux siégeant au conseil de territoire de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense : M. Hassan HMANI, Mme Zahra BOUDJEMAÏ, Mme Thérèse NGIMBOUS BATJÔM, Mme Perrine COULTER, Mme Lucie CHAMPENOIS et M. Alexandre GUILLEMAUD

6 représentants non membres du Conseil de territoire choisis en fonction de leur compétence ou de leur qualité d'élu d'un établissement public de coopération intercommunale autre que celui de rattachement : Mme Nadine ALI, M. Didier DEBORD, Mme Samia KASMI, M. Patrick de GALLARD, Mme Nicole DION, M. Manuel DEVILLERS

1 représentant d'association dont l'objet est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées : Mme Isabelle LECHANTRE

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,*

### **10.12 Maison de l'emploi et de la formation (MEF) – Assemblée générale - Collège des membres constitutifs de droit**

---

DESIGNE M. Patrick JARRY, M. Thierry DENOIS, Mme Patricia PENTURE, M. Adam OUBUIH

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

### **10.13 Agence Locale de l'Energie et du Climat**

---

DESIGNE Mme Servane COURTAUX et Mme Rachel Feza KASHEMA

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

### **10.14 La régie de quartier de Nanterre**

---

DESIGNE Mme Assia KACHOUR, M. Nils DESMOULINS, Mme Nesrine REZZAG-BARA, M. Erwan HINGANT et Mme Samia POUILLARD-BOUSSISSI

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,*

## 10.15 GIP Maximilien

---

DESIGNE M. Samir ABDELOUAHED et Mme Stéphanie LAMORA

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

## 10.16 Correspondant de défense

---

DESIGNE M. Erwan HINGANT

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

## 11. Conseils d'écoles – Désignations des représentants de la Commune de Nanterre

---

DESIGNE les représentants pour siéger au sein des conseils d'écoles suivants :

Maternelle Balzac : Nils DESMOULINS	Elémentaire Joliot Curie : Samia SAIDJ
Maternelle France Bloch : Lise CORTES	Elémentaire Jacques Decour A : Ousman DIABY
Maternelle Casanova : Caroline COR	Elémentaire Jacques Decour B : Merièmè FAKED
Maternelle Eugénie Cotton : Kader SELMET	Elémentaire Jules Ferry A : Stephanie LAMORA
Maternelle Joliot Curie : Rachel Feza KASHEMA	Elémentaire Jules Ferry B : Akim ALLAL
Maternelle Jacques Decour : Merièmè FAKED	Elémentaire La Fontaine : Patricia PENTURE
Maternelle Jules Ferry : José PINTO MARTINS	Elémentaire Maxime Gorki : Samia KASMI
Maternelle La Fontaine : Patricia PENTURE	Elémentaire Joinville : Clémence LACOT
Maternelle Maxime Gorki : Samia KASMI	Elémentaire Paul Langevin : Thierry DENOIS
Maternelle Victor Hugo : Alexandrine MOUNIER	Elémentaire des Pâquerettes : Imed AZZOUZ
Maternelle Joinville : Kenzy GAUTHIEROT	Elémentaire Pablo Picasso : Laureen GENTHON
Maternelle Paul Langevin : Joseph NONGA	Elémentaire Robespierre : Nesrine REZZAG BARA
Maternelle Moulin des Gibets : Stéphanie LAMORA	Elémentaire Romain Rolland : Jean Luc JATHIERES
Maternelle Pablo Neruda : Julien SAGE	Elémentaire Voltaire : Nadège MAGNON
Maternelle des Pâquerettes : Nadine ALI	Elémentaire Henri Wallon : Rachid TAYEB
Maternelle Pablo Picasso : Laureen GENTHON	Primaire Lucie Aubrac : Erwan HINGANT
Maternelle Jacques Prévert : Hassan HMANI	Primaire Anatole France : Perrine COULTER
Maternelle Robespierre : Nesrine REZZAG BARA	Primaire Miriam MAKEBA : Alexis MARTIN
Maternelle Romain Rolland : Samir ABDELOUAHED	Primaire Pablo Neruda : Raphaël ADAM
Maternelle Soufflot : Eric SOLAS	Primaire Abdelmalek Sayad : Gilles GAUCHÉ-CAZALIS
Maternelle Henri Wallon : Assia KACHOUR	Primaire Elsa Triolet : Zahra BOUDJEMAI
Elémentaire Balzac : Eric SOLAS	
Elémentaire du Centre : Valerie METEYER	

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

## 12. Conseils d'administration des collèges et des lycées – Désignations des représentants de la Commune de Nanterre

---

DESIGNE au sein des conseils d'administration des collèges suivants :

Chenevieux : Didier DEBORD  
André Doucet : Assia KACHOUR  
Paul Eluard : Zahra BOUDJEMAI  
Evariste Galois : Jean Pierre BELLIER  
Victor Hugo : Thérèse NGIMBOUS BATJÔM  
Jean Perrin : Servane COURTAUX  
République : Patricia PENTURE

DESIGNE au sein des conseils d'administration des lycées suivants :

Claude Chappe : Thierry DENOIS comme titulaire et Jean Luc JATHIERES comme suppléant

Joliot Curie : Assia KACHOUR comme titulaire et Jean-Pierre BELLIER comme suppléant  
Louise Michel : Rachid TAYEB comme titulaire et Lucie CHAMPENOIS comme suppléante

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant et  
le groupe « Nanterre ensemble » ne prenant pas part au vote,*

### **13. Construction du deuxième Groupe scolaire dans le quartier des Groues** **Désignation des membres du Jury de concours pour la désignation du maître d'œuvre de l'opération**

---

DESIGNE les membres à voix délibérative : le Maire, ou son représentant, président du Jury ; les 5 membres titulaires de la Commission d'appel d'offres (ou leurs suppléants en cas d'empêchement) ; au moins un tiers de personnalités qualifiées parmi les membres du jury à voix délibérative, en tant que maîtres d'œuvre extérieurs à la Ville ou personnes disposant de qualifications équivalentes à celles des candidats participant au concours. A ce titre sont désignés : M. Christophe DALSTEIN (Architecte – SNOHETTA), M. Nicolas FAVET (Architecte – NFA), M. Arnaud COUTINE (Architecte - WAW Architectes), M. Mathis GÜLLER (Architecte-urbaniste - Agence Güller Güller) ou sa suppléante Mme Pascale HANNETEL (Paysagiste - Agence HYL), M. Alexandre DUVERGER (Ingénieur environnement - Agence Zefco) ; au maximum, 4 personnalités supplémentaires désignées parmi les membres élus du Conseil municipal ou de l'établissement Public Paris-La Défense (facultatif) : les maires-adjoint(e)s en charge de la transition écologique, l'aménagement et à l'urbanisme et le quartier des Groues ; un représentant de Paris La Défense : Mme Marie-Célie GUILLAUME, directrice générale de Paris-La-Défense ou son représentant. Les membres à voix consultative uniquement : le représentant du Trésor public ; le représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ; le cas échéant, une ou plusieurs personnalités présentant des compétences en la matière ou un intérêt particulier à participer au concours (ces dernières seront désignées ultérieurement par le président du jury si besoin), parmi lesquels l'inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,*

### **14. Rapport 2019 sur la situation de la ville de Nanterre en matière de développement durable**

---

PREND CONNAISSANCE du rapport

*A l'unanimité,*

### **15. Rapport 2019 sur la situation de la ville de Nanterre en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

---

PREND CONNAISSANCE du rapport

*A l'unanimité,*

### **16. Rapport d'orientations budgétaires 2020**

---

PREND ACTE du rapport d'orientations budgétaires

*A l'unanimité des votes exprimés,  
les groupes « Nanterre Ensemble » et « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,*

### **17. Fixation des taux d'imposition communale pour 2020**

---

FIXE les taux d'imposition communale pour 2020 : Taxe foncière sur les propriétés bâties à 13.59 % et Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 25.52 %

*A l'unanimité,*

**18. Gratuité de la restauration scolaire et des activités accueil matin et soir maternelle, et centre de loisirs mercredi maternelle et élémentaire pour la période du 6 janvier au 3 mars pour les familles dont le quotient familial est situé dans les tranches 1 et 2**

---

DECIDE la gratuité et donc l'annulation de la facturation des prestations périscolaires suivantes, pour les familles dont le quotient familial est situé dans les tranches 1 et 2 : accueils maternels du matin et du soir ; accueils maternels et élémentaires du mercredi et restauration scolaire

DIT que cette absence de facturation couvre la période du 6 janvier au 13 mars au soir, date de fermeture des écoles. Ces prestations feront l'objet d'une facture unique mensuelle établie postérieurement à la réalisation du service et qui sera donc calculée en conséquence de cette décision

AUTORISE le Maire ou son représentant signer tout acte, et à prendre toute mesure pour l'exécution de la présente délibération

*A l'unanimité,*

**19. Convention de gestion de dette de l'établissement public territorial Paris Ouest la Défense pour la réalisation d'un emprunt relatif à la participation 2019 de l'opération d'aménagement Parc Sud et pour le financement de la part de Nanterre aux travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage**

---

APPROUVE la convention de gestion de la dette pour la mobilisation d'un emprunt de 1 000 000€ en 2019 sur le budget sectorisé de Nanterre pour financer la participation à l'opération d'aménagement Parc Sud

APPROUVE la convention de gestion de la dette pour la mobilisation d'un emprunt de 175 000€ en 2019 sur le budget sectorisé de Nanterre pour financer les travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Nanterre

AUTORISE le Maire à signer ces deux conventions ainsi que les actes afférents

*A l'unanimité,*

**20. Modification du tableau des postes**

---

DECIDE diverses créations et suppressions de postes au sein du personnel communal et la modification de l'état des effectifs

*A l'unanimité,*

**21. Protection accordée à Madame Gwenn HERBIN, anciennement conseillère municipale déléguée  
Prise en charge de frais de procédures**

---

ACCORDE la protection de la commune à Madame Gwenn HERBIN

AUTORISE le Trésorier Principal à régler les notes d'honoraires présentées par son conseil juridique, Me Maxime CESSIEUX

*A l'unanimité,*

**22. Convention de concession de service public pour la réalisation et l'exploitation de l'espace Chevreul - ZAC des Champs Pierreux  
Approbation de l'avenant à la convention  
Autorisation pour le Maire à signer l'avenant**

---

APPROUVE l'avenant à la convention de concession de service public avec la Société d'Economie Mixte de Nanterre

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant

*A l'unanimité,*

**23. Fourniture et installation de mobiliers scolaires et de collectivités**  
**Approbation des marchés**  
**Autorisation pour le Maire à signer les marchés**

---

APPROUVE les marchés avec les sociétés suivantes : pour les lots 1 et 2 avec NEL MOBILIER - 14 avenue du Général Leclerc - 92 000 NANTERRE ; pour le lot 3 avec CREATIONS MATHOU - 910 rue de Cantaranne - 12 850 ONET LE CHATEAU et pour le lot 4 avec MANUTAN COLLECTIVITES - 143 rue Ampère CS 90000 – Chauray - 79 074 NIORT CEDEX 9

AUTORISE le Maire à signer ces contrats et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

*A l'unanimité,*

**24. Avenant au marché de réalisation de travaux d'impression**  
**Approbation de l'avenant**  
**Autorisation pour le maire à signer l'avenant**

---

APPROUVE l'avenant n°1

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Magnon ne prenant pas part au vote,*

Il est donné réponse à 5 questions orales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h28

**LE MAIRE**

**Patrick JARRY**